

Interpellation de Monsieur Muhamet BEGAJ concernant « le projet mursmurs au Lycée Guy Cudell » au Conseil communal du 17 décembre 2018.

Je voudrais tout d'abord saluer, au sein de ce Conseil, l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à mieux faire connaître aux jeunes générations le texte fondateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous avons fêté le septantième anniversaire le 10 décembre dernier.

Je me réjouis d'autant plus en apprenant que le lycée Guy Cudell a répondu à l'appel à projet en développant, à son tour, le projet « mursmurs » qui, pour rappel, consiste à exposer sur les murs de l'école les portraits des défenseurs des droits humains ainsi que les articles de la Déclaration pour lesquels ils se sont battus.

En effet, j'estime qu'il est essentiel de permettre d'une part, à tout un chacun de prendre connaissance de ces droits et d'autre part, de prendre conscience de l'importance de les protéger et de se battre pour qu'ils soient respectés.

Dans ce contexte, ne pourrions-nous pas :

- Élargir le projet « mursmurs » à toutes les écoles présentes sur le territoire de la commune ?
- Inviter des organisations actives dans la défense des droits humains au sein de nos écoles afin de promouvoir ces droits, mais également permettre aux élèves de prendre part à

des concours et d'autres projets relatifs à la protection des droits fondamentaux ?

- Envisager d'introduire une partie « Droits fondamentaux » dans le programme du cours d'histoire visant à informer les élèves de l'existence d'autres instruments protecteurs des droits de l'homme ainsi que de tous les mécanismes de contrôle et de garantie de ces droits ?

Pour ce faire, je m'engage, en tant qu'étudiant en droit, à rédiger un mémo à l'attention des professeurs avec toutes les informations nécessaires.

Je vous remercie d'avance

Interpellation de Monsieur Ismaïl LUAHABI concernant « les initiatives prévues pour l'amélioration du cadre de vie et la revitalisation des noyaux commerciaux » au Conseil communal du 17 décembre 2018.

La commune de Saint-Josse connaît une activité commerciale et économique soutenue. Les commerçants et leurs associations font preuve d'un dynamisme et d'une vitalité de plus en plus accrus.

On sait qu'il existe au sein de l'administration communale un département qui coordonne et encourage l'activité des commerces et des classes moyennes.

Pourriez-vous me communiquer les missions de ce département ainsi que les bilans de ces actions durant la législature écoulée et m'indiquer quels sont les initiatives prévues pour l'amélioration du cadre de vie et la revitalisation des noyaux commerciaux.

Interpellation de Madame Hatice OZLUCANBAZ concernant « la soupe hivernale gratuite dans toutes les écoles fondamentales de notre commune » au Conseil communal du 17 décembre 2018.

Je souhaite féliciter toutes les personnes qui ont été à l'initiative de ce projet favorisant ainsi une alimentation équilibrée.

Ce projet va permettre aux enfants de consommer plus de légumes qui par leur apport en nutriments essentiels vont aider à renforcer leurs défenses immunitaires. Et en cette période hivernale nos enfants en ont bien besoin. Surtout quand on sait qu'il n'est pas toujours évident de faire manger des légumes et/ou de faire boire de la soupe aux légumes à nos enfants alors qu'on peut observer qu'en collectivités ils acceptent plus facilement de goûter.

Par ailleurs, cette initiative va permettre de réduire les coûts scolaires pour beaucoup de familles qui rencontrent des difficultés. Cela montre que la commune continue à mettre tout en place pour alléger les dépenses des familles.

J'ai déjà eu quelques échos positifs dans le quartier Nord. Je trouve que c'est très bien d'avoir élargie le projet à toutes les écoles et ce compris l'école spécialisé Saint Gabriel.

C'est sûr que ce projet doit avoir un coût mais est-il envisageable dans l'avenir de l'élargir pour toute l'année scolaire ? Mais également pour le secondaire ?

Y'a-t-il d'autres initiatives pour promouvoir une alimentation saine dans les écoles ?

Evaluatie project schoolstraat in de Grensstraat ; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. ROEKENS, Gemeenteraadslid.

In februari publiceerde Greenpeace hun studie 'Mijn school, mijn lucht' over de luchtkwaliteit in en rondom Belgische scholen. De rampzalige resultaten toonden dat rond zes op de tien Belgische scholen de luchtkwaliteit barslecht is. Sindsdien luiden zowel de ouders als de scholen de alarmbellen. Elke vrijdagochtend sloten 45 Brusselse scholen maandenlang onder het collectief Filter Café hun straten af voor het verkeer.

Sinds de maand mei meten ouders van Sint-Joost-aan-Zee de luchtkwaliteit in de klassen, op de speelplaats en bij ouders thuis. Hoewel de metingen nog volop lopen, tonen eerste analyses al verontrustende resultaten. Elk deel van de school bevindt zich in een rode of oranje zone. Dat betekent gevaarlijke luchtkwaliteit, die schadelijk is voor de gezondheid van de leerlingen.

Op de gemeenteraad van 28.05.2018 interpelleerde ik reeds over luchtkwaliteit rondom scholen.

http://sjtn.brussels/sites/default/files/downloads/2018/07/cc_2018_0528_interpel.pdf

Het schepencollege antwoordde me toen dat het oren had naar de verzuchtingen van de ouders en kinderen om maatregelen te nemen om de luchtkwaliteit te verbeteren.

Sinds juni vorig schooljaar maakt het gemeentebestuur dan ook de Grensstraat elke dag tussen 8u en 9u autovrij. Het project loopt nog tot december. Als het succes zich doorzet, zou de straat een permanente schoolstraat worden. Ook zou het initiatief uitbreiden naar de twee Franstalige scholen Arc-en-Ciel en Joseph Delclef.

Op termijn moet de Grensstraat bovendien een echte schoolstraat worden. Dat betekent dat automobilisten ook tussen half 1 en 2 uur in de namiddag, en tussen half 4 en 4 uur niet meer welkom zullen zijn. Om dat structureel te verankeren, moeten er ook speciale verkeersborden en verplaatsbare hekken komen.

Vragen :

- Hoe wordt het project geëvalueerd?
- Wat zijn de resultaten van de metingen en hoe worden ze door de gemeente verwerkt?
- Zal de gemeente doorzetten met het inrichten van een permanente schoolstraat in de Dwarsstraat? zo ja, op welke termijn en met welke modaliteiten?
- Zal de gemeente het project uitbreiden zoals aangekondigd naar de twee Franstalige

scholen Arc-en-Ciel en Joseph Delclef en nadien naar andere scholen? Zo ja, op welke termijn?

- Zal de gemeente aandacht hebben voor een veilige en gezondere inrichting buiten de schoolomgeving, ouders verplaatsen zich immers veelal te voet of met de fiets naar de school.

Mvg

Frederic Roekens
ecolo-groen 1210